III. LES RESULTATS GEOMORPHOLOGIQUES ET ARCHEOLOGIQUES PAR SECTEUR

TGV LYON MONTMELIAN: ETUDES SOMMAIRES CARTES GEOMORPHOLOGIQUES ET ARCHEOLOGIQUES (FONDS DE CARTES: 1GN, 1 / 25000)

limite fuseau d'étude

localisation des sondages

---- limite de commune

voie ancienne (tracé probable)

-- - voie ancienne (tracé hypothétique)

- indice ou site préhistorique
- indice ou site protohistorique
- indice ou site gallo-romain
- indice ou site médiéval
- indice ou site d'époque indéterminée
- indice ou site localisé dans un rayon de 0 à 200 m.
- indice ou site localisé dans un rayon de 200 à 600 m.
- zone d'habitat mentionné dans le cadastre ancien
- lieu-di

cônes de déjection

dépôts alluviaux et lacustres récents

glissement catastrophique (Mont Granier, Aiguebelette)

éboulis

dépôts morainiques

molasse miocène

calcaires secondaires

dépôts fluvioglaciaires

glissements marneux

anciens chen aux de l'Isère

limite des alluvions récents de la vallée de l'Isère (selon carte géologique Montmélian 1956)

zone I : tressage de l'Isère (du 15ème au 19ème s.)

zone 2 : tressage de l'Isère (du 15ème au 18ème 5.)

zone 3 : absence de trace de paléochenaux. Accumulation d'allavions de débordement

zone 4 : alluvions interrissiennes, d'origine lacustre (argile d'Eybens)

III. LES RESULTATS GEOMORPHOLOGIQUES ET ARCHEOLOGIQUES PAR SECTEUR

Avertissement : nous ferons état dans le texte suivant de tous les points de découverte inclus dans le fuseau d'études ; en ce qui concerne les points situés à l'extérieur de ce fuseau, nous ne les mentionnerons que si leur existence permet d'éclairer notre propos. Chaque secteur est illustré par 2 types de cartes : carte(s) de données géomorphologiques et carte(s) de données historiques et archéologiques.

III.1. SECTEUR 1 : SAINT-LAURENT-DE-MURE - GRENAY - CHESNES

III.1.1. DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES

Dans le secteur Saint-Laurent-de-Mure - Grenay - Chesnes sont cartographiés différents épandages morainiques et fluvioglaciaires. La butte de Grenay qui domine de près de 30 m les plaines d'Heyrieux au sud et de Chesnes à l'est est issue de ces formations glaciaires. Dans les secteurs de recouvrement fluvio glaciaire, les sondages font souvent apparaître en surface 1 à 4 m de matériaux fins, à texture de limon plus ou moins sableux et argileux. Il s'agit vraisemblablement de formations de pente dérivées de loess würmiens et des matériaux glaciaires.

III.1.2. DONNEES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

III.1.2.1. Contexte historique et archéologique

Ce secteur représente la partie orientale du Velin, correspondant à l'archiprêtré de Meyzieu, qui, bien que sur la rive gauche du Rhône, appartenait au diocèse de Lyon dont les limites reproduisaient celles du pagus Lugdunensis; ce secteur se caractérise à l'évidence par ses fonctions de noeud routier depuis l'époque gallo-romaine et de frontière à l'époque médiévale; en effet, dans ce secteur se croisent les voies anciennes, d'origine romaine, menant de Vienne à Crémieu et de Lyon à Rome par les Alpes. Ces voies sont mentionnées à plusieurs reprises durant la période médiévale*. A ces routes sont liés, au Moyen Âge, de fructueux péages jalonnant les limites de la terre de Fallavier qui correspondaient également à celles du Velin et tenus par la seigneurie de Beauvoir jusqu'en 1242, mentionnés à la période médiévale; ils étaient situés à Montjay au hameau de Langonne (lieu-dit Langonne sur la carte IGN 1/25000), au bord de la route de Vienne à Crémieu et à La-Verpillière, à la sortie de l'ancienne forêt de Chesne (vers le lieu-dit *Trente Sous*) sur la carte IGN 1/25000 actuelle).

III.1.2.2. Résultats par commune

Saint-Laurent-de-Mure - 69/1

L'est de cette commune a fait l'objet de prospections pédestres, suivies de sondages mécaniques, dans le cadre des opérations de diagnostic archéologiques sur le tracé du TGV sud est, en 1989 (Bouvier, Tholion-Pommerol 1990).

A proximité immédiate du fuseau d'études, dans le hameau de Poulieu, se trouve un prieuré fortifié (n° 1), maintenant transformé en ferme, datant du XIIIe s.; ce prieuré appartenait à l'abbaye d'Ainay. La prospection pédestre avait permis de recueillir des indices datables de la période gallo-romaine (teguiae et céramique commune claire) dans une parcelle située à l'est du prieuré (lieu-dit *La Caborne*; cependant les sondages mécaniques effectués par la suite dans ce secteur, dans l'emprise du tacé du TGV, s'étaient avérés négatifs.

Dans une parcelle située au nord de la précédente, et occupée par un bois , un chemin ancien, axé est/ouest, avait pu être repéré grâce à un sondage manuel. Sa largeur est d'environ 3 m. Il est constitué par un pavage de galets en tête de chat. Cet agencement permet d'envisager une attribution à la période médiévale. Ce chemin apparaît sur le cadastre de 1812.

Au lieu-dit Chante Alouette (n° 2), cette fois à l'intérieur du fuseau d'étude du TGV Lyon-Montmélian, la prospection pédestre avait également permis de recueillir quelques indices : 2 tessons néolithiques et un bord de tegula . Les sondages mécaniques effectués par la suite avaient permis de fouiller un épandage de matériaux gallo-romain, constitué de galets, de blocs de schiste et de granite, ainsi que de tegulae dont certaines étalent rubéfiées. Quelques tessons de céramique se trouvaient au milieu de cette démolition. Certains ont pu être identifiés :

- des fragments de mortier à lèvre pendante, en pâte claire
- un col de cruche en céramique commune claire, avec une lèvre moulurée
- des fragments de petits dolia à rebord plat, en pâte rouge.

Ces céramiques peuvent être datées du ler s.ap. J.-C. Des tessons de céramique non-tournée, en pâte grise ont également été observés.

Ce point de découverte se trouvant à flanc de pente orientée au sud, ne constituait pas un site en lui-même. Selon la tradition locale, le gisement en relation avec cet épandage pourrait se trouver sur une petite butte au nord-est des parcelles sondées. En effet, un agriculteur décrivait sa parcelle située à cet emplacement comme «jonchée de tuiles» après les labours. On peut donc tenir pour certaine l'existence d'un site galloromain, ainsi que d'une occupation antérieure dans ce secteur, dans un rayon de trois cent mètres environ autour de l'épandage décrit ci dessus.

Grenay - 38/2

Cette commune a également fait l'objet d'investigations archéologiques dans le cadre du diagnostic archéologique effectué sur le tracé du TGV sud-est.

La prospection pédestre s'était avérée négative sur la quasi-totalité des parcelles accessibles. Cependant, trois points avaient livré des indices sous la forme de fragments de *tegulae*, plus ou moins nombreux. Deux d'entre eux se trouvent dans le fuseau d'études (n° 2 et 3), le dernier étant à proximité immédiate (n° 1) et très proche du gisement précédemment décrit . Cependant, les sondages mécaniques s'étaient avérés négatifs dans toutes ces parcelles ; il est vraisemblable que le site soit toutefois très proche.

L'absence de site découvert sur le tracé du TGV sud est dans cette commune peut être mise en relation avec la nature géologique du terrain, où la moraine caillouteuse affleure souvent à la surface de la plaine entre Grenay et Heyrieux. Par contre, aucune reconnaissance archéologique n'a encore été effectuée au pied est de la colline supportant le village ; cette zone porte le nom de *Chesnes*, toponyme qui rappelle le souvenir de l'importante forêt qui couvrait cette zone, et dont on a connaissance pour la période du bas moyen âge.

Saint-Pierre-de-Chandieu - 69/3

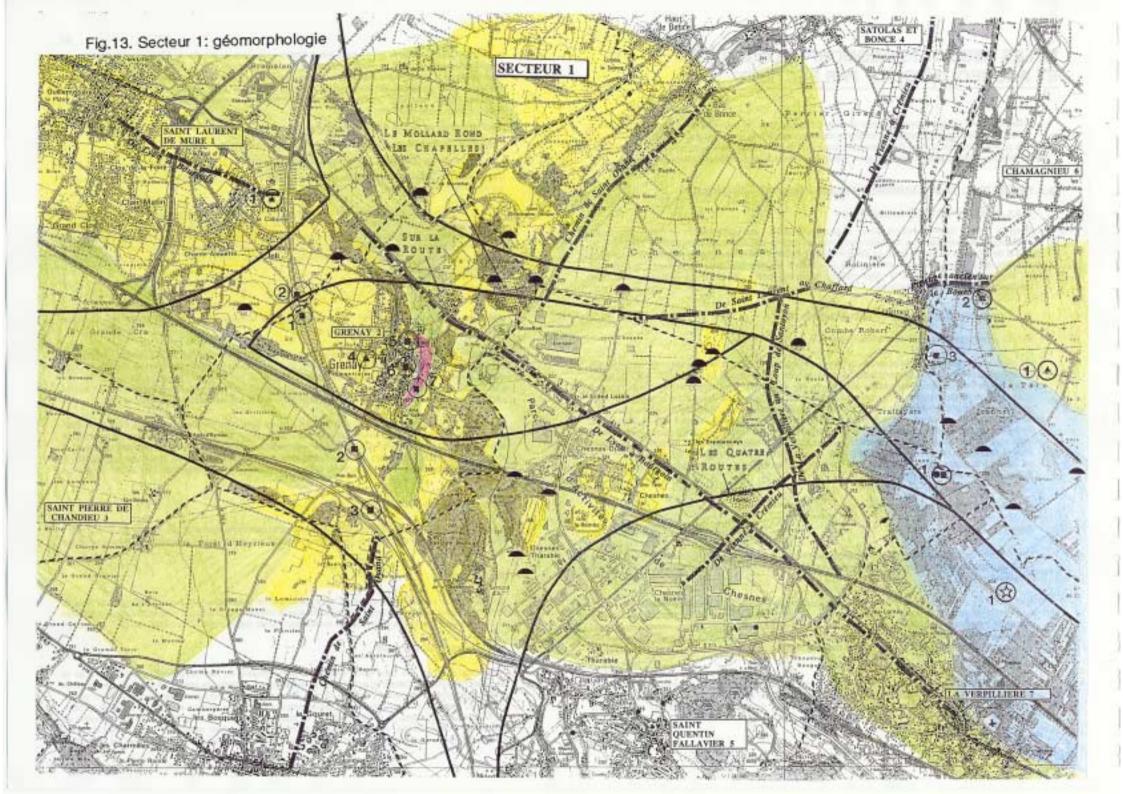
Aucun indice n'a pu être décelé sur le territoire de cette commune concerné par le futur tracé du TGV , pourtant également concerné par la prospection pédestre sus mentionnée. Le terrain y est de même nature qu'à Grenay.

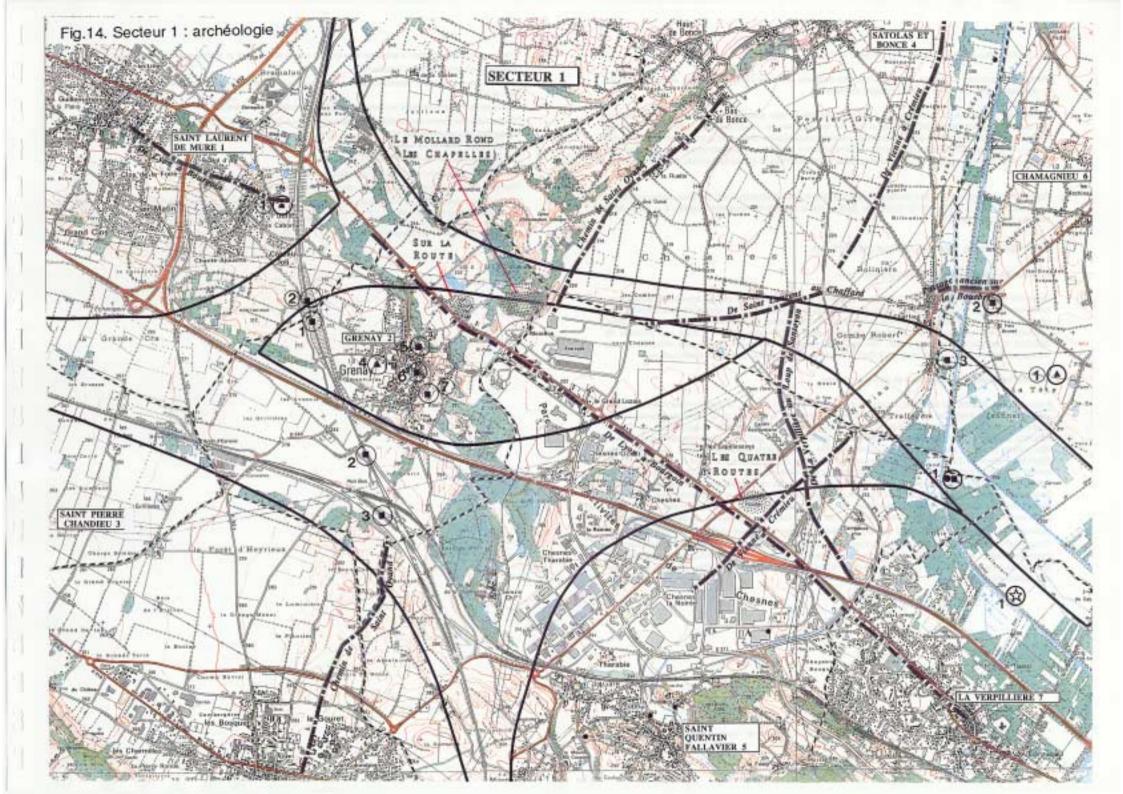
Satolas - 38/4

L'examen de la carte archéologique de cette commune ne présente aucun point de découverte dans le secteur qui nous intéresse ; rappelons toutefois que le hameau du *Chaffard* a livré, côté Chamagnieu des indices attestant l'existence d'un passage ancien, sans doute gallo-romain (Charmillon 1949, pp. 521 - 523).

Saint-Quentin-Fallavier - 38/5

Rappelons que l'un des deux seuls monument mégalithiques du Bas-Dauphiné³⁶, une sépulture de la période chalcolithique (Néolithique final) a été observé sur le territoire de cette commune, au pied nord de la colline supportant le château médiéval, dans la plaine d'alluvions fluvio-glaciaires, à environ 800 m au sud du fuseau d'études. Il s'agit d'un énorme bloc erratique « à cupules » déplacé en 1919 pour servir de base au monument aux morts de La-Verpillière³⁶) : ce bloc protégeait, contre son flanc est, une quinzaine de sépultures individualisées, enfouies à plus d'un mètre de profondeur, associées à des lames de silex, perles, fragments de bois de cerf (pioche) et poinçons en os. Cette sépulture « collective » ³⁷ est attribuable





26

à la la civilisation Saône-Rhône38 (4500 à 3800 BP).

Toujours à l'extérieur du fuseau, signalons que des carrières de chaux ont été exploitées anciennement sur la commune, dont certaines depuis l'époque romaine^{ss}.

A l'intérieur du fuseau, le toponyme de *Santoyon* rappelle la voie utilisée par les pélerins se rendant au monastère jurassien de Saint-Oyand, ainsi que par les sauniers en provenance des salines du Midi⁴⁰: ce toponyme, présent sur le plan d'assemblage du cadastre napoléonien était attribué sur les anciennes cartes IGN à une formation morainique dénommée régionalement « *mollard* «, actuellement partiellement occupée par un poste électrique⁴¹. Cette colline aurait porté la trace de plusieurs enclos juxtaposés visibles sur photos aériennes⁴⁵.

Dans le fuseau également, des artefacts gallo-romains et protohistoriques ont été découverts au lieu-dit Le Grand Cariau; il s'agissait de céramique gallo-romaine et ante-romaine découverte « à la base de la tourbe » (Chauffin 1971).

III.1.3. SENSIBILITE ARCHEOLOGIQUE DU SECTEUR

D'après les données géomorphologiques

Selon les éléments de la carte archéologique, plusieurs sites gallo-romains ont été trouvés en subsurface, indifféremment sur les dépôts morainiques et les nappes fluvioglaciaires. Les recouvrements colluviaux en pied de versant constituent des zones potentiellement favorables à la préservation de sites stratifiés. Cependant dans ces zones, en raison du caractère local de la sédimentation, il n'est pas possible de délimiter, à ce stade de l'investigation, des zones de sensibilité différente. L'étude plus détaillée de ces recouvrements ne pourra s'effectuer qu'à l'occasion de la campagne de sondages systématiques.

D'après les données historiques et archeologiques

Il est possible, d'après les données collectées sur le tracé du TGV sud-est, et d'après l'examen de la carte archéologique de distinguer au moins deux secteurs : d'une part, le sommet de la colline de Grenay - Saint Laurent-de-Mure, qui présente des risques archéologiques, dont témoigne le niveau fouillé, à Chante Alouette, ainsi que les bas de versant mentionnés ci dessus; d'autre part, la plaine s'étendant au sud de la dite colline, territoire partagé entre les communes de Saint-Laurent-de-Mure, Grenay, Saint-Pierre-de-Chandieu, Hevrieux, Saint-Quentin-Fallavier, où les sondages mécaniques sur le tracé du TGV sud-est ont montré que les formations morainiques subaffleurantes induisent une mauvaise conservation de gisements éventuels. En ce qui concerne la zone s'étendant de part et d'autre de la route ancienne menant de Lyon à Bourgoin, les seules données nous sont fournies par l'existence même de ces voies anciennes, auxquelles étaient liés des péages à l'époque médiévale, et certainement un habitat, dont le hameau de Chesnes. porté sur la carte de Cassini, constitue peut être l'un des témoins. La toponymie, en particulier les deux toponymes voisins de Mollard Rond que portent dans la région certaines mottes castrales⁴² et de Les Chapelles⁴³, qui témoignent probablement d'un établissement religieux, est un témoignage supplémentaire d'une occupation ancienne du secteur. Enfin, le nord-est de la commune de Saint-Quentin-Fallavier et le sud-est de celle de Satolas et Bonce où ont étés repérés des vestiges, doivent être rattachés au secteur des Marais de la Bourbre).

TGV LYON - MONTMELIAN - analyse archéologique - juillet 1996

- 35 L'autre se trouve à Décines, à une dizaine de kms au nord ouest ; il s'agit du menhir de Pierre Fritte.
- 36 Fonction qu'il remplit toujours actuellement
- ³⁷ Ce n'est pas vraiment une sépulture collective dans la mesure où les ossements ne semblaient pas mêlés (Bocquet 1975, p. 50)
- 38 Cf. supra, le chapitre consacré au contexte historique et archéologique général
- ³⁹ Dictionnaire des communes de l'Isère, arrondissement de La-Tour-du-Pin, p. 456
- ⁴⁰ Cette voie est mentionnée en 1390, comme la via publica tendens de Sachelas apud Ayriacum (terrier de Charvieu, cité par Guique 1877, p. 15, note 4)
- ⁴¹ Au nord ouest du centre pénitentiaire actuel
- ⁴² Dictionnaire des communes de l'Isère, arrondissement de La-Tour-du-Pin, p. 451
- ⁴³ Par exemple la motte castrale de Décines, dénommée Molléron, contraction de Mollard Rond
- ⁴⁴ Il est assez fréquent, à notre connaissance, que ce toponyme soit attribué à des lieux dont la mémoire collective a conservé le souvenir de l'occupation; par exemple, nous avons fouillé, sur le tracé du TGV sud est, un site médiéval "civil", sur des parcelles portant ce toponyme et dont les paysans du cru pensaient qu'elles renfermaient les vestiges d'un vieux village détruit brusquement par la peste!

³⁴ Mentions de 1242 dans le Regeste dauphinois, n°7935, dans les fiches Pilot de Thorey, (fonds dauphinois R 70.906, n° 380, f° 100), cités par Saunier 1951, p. 711 - 715

III.2.1. DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES

Dans ce secteur, le tracé du TGV emprunte une dépression (plaine de la Bourbre), colmatée par des alluvions récentes. Cette zone correspond aux plus vastes marais de l'avant pays alpin (environ 50 km²) dits de Bourgoin et de La-Verpillière, maintenant asséchés, qui s'étendaient depuis les communes de Satolas et Saint-Quentin-Fallavier à l'ouest jusqu'à la commune de Saint-Savin à l'est. Les principales tourbières affleurent dans le secteur de La-Verpillière / Chamagnieu, tandis que le reste du marais est formé de sables et de tourbe avec des mamelons sableux (Villieu, Braille). Les sondages, réalisés dans la partie centrale des marais, montrent tous 0,7 à 2,4 m de tourbe en surface, reposant sur plus de 20 m d'argiles, de limons et de sables. Il n'a pas été possible dans le temps imparti d'approfondir davantage l'analyse de l'évolution des Marais de la Bourbre. Nous reprendrons donc ici la récente synthése des données concernant l'étude du colmatage du marais 45 effectuée par J.-P. Bravard : cette étude a montré que l'installation de la tourbière remonterait à environ 9000 BP. Cependant d'autres datations plus récentes ont été obtenues à partir d'échantillons prélevés à différentes profondeurs à Chamagnieu, c'est à dire dans le fuseau d'études (lieudit Les Cariaux); ces datations s'échelonnent entre 4040 + ou - 400 BP, pour les échantillons prélevés à une profondeur de 1.90 m. et 1800 + ou - 160 BP pour les échantillons prélevés à - 0.30 / 0.40 m. En tout état de cause, ces datations montrent que « la turbification s'est déroulée de manière régulière jusqu'à l'époque gallo-romaine, puis s'est très fortement réduite » 46. Toujours d'après les mêmes observations, les dépôts tourbeux les plus anciens sont formés par des essences de bouleaux et de pins; puis le bouleau disparaît progressivement. Les pollens conservés dans la tourbe montrent , quant à eux, celle ci formée, au nord est de La-Verpillière, de deux couches d'importance comparable : l'inférieure, brune, attribuable au Néolithique de par sa richesse en pin et bouleau, et la supérieure, plus noire, caractérisée par l'extension de l'aulne et l'apparition du chêne, du hêtre, du noisetier, du sapin, séquence qui correspond à l'âge du bronze et qui se montrera diversement écourtée en d'autres secteurs 47. Ces observations sont complétées par celles de M. Chauffin⁴⁸ qui témoigne de l'existence des traces d'une forêt pré-romaine formée de pins sylvestres, de bouleaux et d'aulnes, reconnue à 2.60 m de profondeur dans le guartier de l'Oiselet à Bourgoin en 1955, remontant au moins à l'âge du Bronze. Parmi les restes de cette forêt primitive, des fragments de bois légèrement carbonisés, témoigneraient d'une présence ancienne de l'Homme. Toujours d'après J. Chauffin, des troncs préhistoriques de chênes noirs auraient été sortis des marais du Rondeau, de Villieu, de Saint-Marcel, de la Grive ou du lit de la vieille Bourbre 49.

III.2.2. DONNEES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

III.2.2.1. Contexte historique et archéologique

La zone humide des Marais de la Bourbre et de La-Verpillière a favorisé jusqu'au XIXe s. une économie agricole relativement prospère, associant culture (céréales et vigne sur les coteaux), et élevage, le marais assurant le pacage en été, ainsi que le foin et la litière pour la mauvaise saison. Ces atouts naturels expliquent les réticences des communautés villageoises proches qui possédaient des droits d'usage sur ces terres « vagues » devant les premières tentatives d'assèchement, intervenues au XVIIe s. Ce n'est qu'adébut du XIXe s. (1809 - 1810) que l'entreprise de bonification de ces terres fut menée à bien ; par la suite, les habitants limitrophes de ces zone se livrèrent à une exploitation intensive de la tourbe, combustible très recherché.

Il est à noter également que du minerai de fer est exploitable dans cette zone ; il s'agit de limonite spongieuse, particulièrement abondante dans les marais de Trept, Vénérieu, Villieu, à l'ouest de *Flosaille*. Une activité métallurgique fondée sur la transformation de ce minerai est connue à Bourgoin dès l'époque de La Tène (Chauffin s.d.a, p. 25).

En ce qui concerne l'occupation humaine aux périodes pré et protohistoriques, différents indices, malheureusement souvent mal localisés attestent la présence de sites archéologiques. Les points de découverte dont la localisation semble avérée de par la nature de la source, relativement récente, sont portés sur les fonds de carte au 1/25000 et commentés dans le paragraphe consacré aux communes respectives. Nous évoquerons ici les découvertes anciennes faites dans les marais, souvent lors de travaux d'assainissement au XIXe s., et auxquelles on ne peut pas toujours attribuer de provenance géographique bien définie.

E. Chantre mentionnait dès 1920, l'existence de «quatre stations palafittiques »⁵¹, malheureusement non localisées reconnues dans les tourbières de la vallée de la Bourbre et de la Bièvre ; deux de ces stations

seraient néolithiques « avec haches polies, hache marteau, gaine en bois de cerf, pointes de flèche en silex, etc., tandis que deux stations seraient de l'Age du Bronze avec haches, faucilles, lances et poignard » Par ailleurs, E. Chantre évoque des découvertes faites lors de l'aménagement de fossés d'assainissement aux environs de Crémieu et de Bourgoin ; elles consistent en « pièces de bois très grossièrement ouvrées, poteries fort épaisses et mal cuites, ossements de cheval, cochon, boeuf et cerf, plusieurs bois de ce dernier animal présentant des traces de travail » (Chantre 1867, p. 59). Il est probable que bon nombre des découvertes évoquées par E. Chantre solent les mêmes que celles évoquées ci après, et dont l'origine est un peu mieux connue.

Appartiennent à cette catégorie différentes pièces de bois trouvées dans les Tourbières de *Gona*s, commune de Frontonas, vers *Le Chaffard*, commune de Chamagnieu^{ts}, mais également signalées à La-Verpillièrest (il s'agit probablement de la même découverte signalée sur plusieurs communes). Ces planches de chêne étaient carbonisées et taillées ; elles pouvaient être interprétées comme appartenant à des pirogues ; est signalée également la découverte d'un pieu de chêne appointé, à 1 m de profondeur « aux Tourbières du *Chaffard*. Ces découvertes sont associées à celle d'artefacts gallo-romains retrouvés au même niveau et localisés précisément par ailleurs, au *Rubbiau*, à l'intérieur de fuseau d'études à *Chamagnieu* (Chauffin, 1963, p. 2). Dans la zone des Marais de la Bourbre, il faut également mentionner la découverte d'une hache marteau (Bocquet 1969, p. 205), de haches polies trouvées à l'Isle-d'Abeau, au nord de Bourgoin, d'une hache à douille à La-Verpillière (Bocquet 1969, p. 363), d'une lance de cuivre et de débris de meules à l'Isle-d'Abeau, dans la gorge de Saint-Germain , à plus de 2 m de profondeur s' ; cette dernière trouvaille ne fait-elle qu'une avec une pointe de lance en bronze, accompagnée d'une hache à talon dont la découverte est mentionnée en 1809, dans les marais de Vaulx-Milieu, à 2,3 m de profondeur?⁵⁶

L'époque gallo-romaine est également représentée par les vestiges découverts dans les Marais de la Bourbre ; en effet, des sépultures en coffres de *tegulae*, associées à des objets de céramique et de verre, ainsi qu'à une inscription funéraire auraient été retrouvées dans les marais en 1809, au cours de travaux d'assèchement (Colardelle 1983, p. 170).

III.2.2.2. Résultats par commune

Chamagnieu - 38/6

Cette commune a livré des indices dans un secteur proche du fuseau, au nord de ce dernier ; il s'agit d'indices gallo-romains (tegulae et monnaie de la République, pris dans une maçonnerie comportant du mortier de tuileau s' trouvés à proximité de la ferme du Port (n° 2) ; à ce niveau se situait sur l'ancien cours de la Bourbre un passage ancien, probablement romain, dont témoignent trois gros blocs de choin reposant sur de gros pieux de chêne, dégagés en 1880 dans l'ancien lit de la Bourbre et prolongés, perpendiculairement au lit de la rivière, par deux files parallèles, espacées de 5 m, de pieux de chêne également (Charmillon 1949, p. 521 - 523).

Egalement à proximité du fuseau une petite nécropole du haut Moyen Âge a été fouillée au lieu-dit *La Tête*^{se} (n° 1) ; il s'agissait de sépultures en coffres de dalles trapézoïdaux, orientés est ouest (VIe - VIIe s. ap. J.-C.?).

A l'intéreur du fuseau, des matériaux gallo romains ont été retrouvés, dans les tourbières, à 1 m de profondeur, au lieu-dit *Le Rubbiau* (fig., n° 3) (Chauffin 1963, p. 2) ; il s'agissait de *tegulae*, d'un vase gris à estampille, et de contrepoids lenticulaire en quartzite.

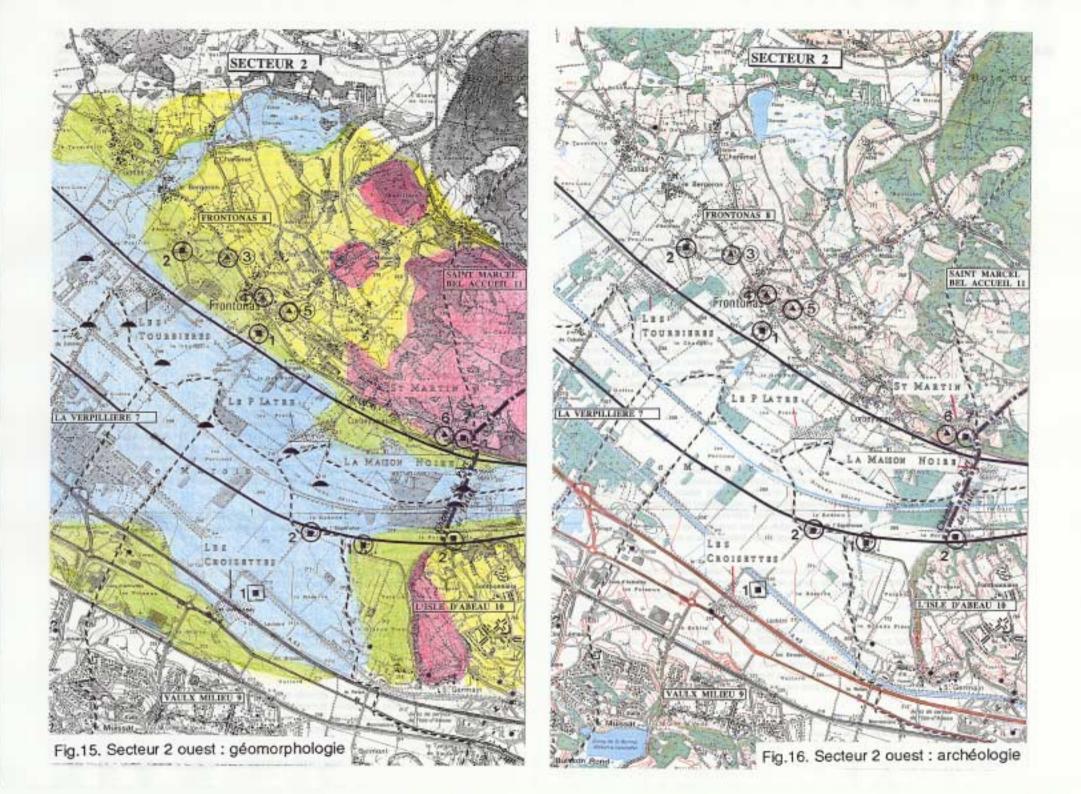
La-Verpillière - 38/7

Le seul indice proche du fuseau consiste en un réseau de limites parcellaires, de chenaux ou de chemins précadastraux, visibles sur des photos aériennes (Bocquet 1961, p. 314).

Frontonas - 38/8

A proximité immédiate du fuseau, sont signalés trois indices ou sites ; il s'agit, d'une part, de *tegulae* découvertes en prospection à proximité immédiate du cimetière actuel (n° 1), et d'autre part, d'un site médiéval (Xe - XIe s. ?), à proximité de la croix de *Saint-Martin* (n° 6) ; ce dernier site serait une motte castrale dans les fossés de laquelle fut découverte une inhumation associée à des objets du haut Moyen

TGV LYON - MONTMELIAN - analyse archéologique - juillet 1996



Vaulx-Milieu - 38/9

Quelques indices, mal localisés, ont été signalés à proximité de la ferme actuelle dite des Guingettes (n°1) (en fait, cet endroit portait le nom Les Croisettes sur le cadastre napoléonien). Il s'agit de traces de canaux et de structures de galets, visibles d'avion, associés avec la découverte de tegulae en surface, ainsi que d'une anse d'amphore d'époque gallo-romaine (Chauffin 1981).

Un autre indice existe à la limite du fuseau, à la ferme de l'Espérance (n° 2), où auraient été observés des réemplois de matériaux gallo-romains (Michel 1985).

L'isle-d'Abeau - 38/10

Cette commune a livré de nombreux indices, en raison d'une surveillance continue de travaux et d'une prospection systématiques effectuées pendant plusieurs décennies par le Groupe Archéologique de Bourgoin, relayé par l'APPAS. Les points de découverte inventoriés dans ce cadre ont fait l'objet de publications systématiques dans les revues d'histoire régionale, (en particulier Evocations), ainsi que dans le cadre des publications de l'APPAS.

Les points de découverte les plus proches du fuseau ou situés à l'intérieur de ce dernier sont aussi situés en lisière ou à l'intérieur de l'ancien marais : à la ferme de la *Culaz* (n° 1) (qui est mentionnée en tant que hameau sur le cadastre napoléonien), ont été signalées des *tegulae*. Au *Port de l'Isle* (n°2), un aménagement de type terrasse délimitant un replat rectangulaire d'environ 30x10 m, limité par un mur de soutènement en pierres sèches, a été reconnu, associé à de nombreux fragments de *tegulae*, de sigillée, et à un fragment de meule en lave*. Cet endroit correspondrait également à un ancien gué sur la Bourbre, dont le lieu-dit tirerait son nom⁶²; en tout état de cause, le chemin de l'Isle-d'Abeau à Saint-Marcel-Bel-Accueil qui aboutit encore en cet endroit, est mentionné sur le cadastre napoléonien. Plus à l'est, au lieu-dit *Gazot* (n° 3) (toponyme signiflant «petit gué»), les indices signalés par les prospections se trouvent à l'intérieur du fuseau d'études ; il s'agit de céramique gallo-romaine et protohistorique (Chauffin 1981, p. 5)

Au lieu-dit *Moriaud*, à l'extérieur du fuseau, des indices gallo romains (*tegulae*), et médiévaux («pré romans») (n° 4) sont associés à des fondations de bâtiments visibles par grande sécheresse (Chauffin 1970). Le point n° 5 signale un sarcophage du Bas-Empire portant un symbole chrétien réemployé dans les murs de l'église Saint-Pierre à *Bellevue*, tandis que les points 6 à 8 représentent des points de découvertes de *tegulae* et / ou de céramique gallo-romaines (Chauffin 1970). Enfin, deux autres indices d'occupation gallo-romaine sont reconnus sur la commune de l'Isle-d'Abeau, à la limite ou à l'intérieur du fuseau d'études ; il s'agit des découvertes, toujours par prospection, de *tegulae* aux lieu-dits *Prenay* le Haut,(n° 9) et *Gauchay de l'Isle* (n° 10) ; ce dernier toponyme est particulièrement intéressant puisqu'il constitue une altération de celui de *Chauchay de l'Isle*, que l'on retrouve sur les plans cadastraux, actuels et napoléoniens ; or, ce toponyme peut être associé à l'existence d'anciens fours à chaux⁶².

Saint-Marcel-Bel-Accueil - 38/11

Un seul point de découverte est signalé sur cette commune, à proximité immédiate du fuseau ; il s'agit d'un bloc de pierre « à cupules », d'époque indéterminée (n°1).

Bourgoin-Jallieu - 38/12

Nous n'avons connaissance d'aucun point de découverte archéologique sur cette communest, dans la zone concernée par le fuseau.

III.2.3. SENSIBILITE ARCHEOLOGIQUE DU SECTEUR

D'après les données géomorphologiques

L'examen comparé de la carte géologique et de la carte de répartition des sites archéologiques répertoriés dans le secteur met en évidence quelques faits remarquables. De nombreux sites, allant de la Protohistoire à la période médiévale, ont été trouvés en subsurface sur les collines molassiques ou morainiques environnantes, ainsi que sur les alluvions fluvioglaciaires (FGx5) qui forment un replat étagé en bordure des marais. Quelques sites gallo-romains ont également été repérés sur une mince frange à la périphérie des marais, ou bien sur des «fles» dans la zone située à l'est de l'Isle-d'Abeau. En revanche, la carte archéologique est à peu près vide dans la zone centrale des marais. Ceci est probablement le résultat d'un enfouissement important des sites. Des indices d'occupation néolithiques (à 2,3 m de profondeur) et galloromains (entre 1 et 2,6 m de profondeur) appuient cette interprétation. Cette zone apparaît donc potentiellement très favorable à de nouvelles découvertes archéologiques, ainsi qu'à une excellente préservation des sites (milieu riche en matière organique).

D'après les données historiques et archéologiques

Nous avons affaire de toute évidence à un secteur particulièrement sensible surtout pour les périodes préet protohistoriques. Il est vrai que nous sommes dans le type de topographie recherchée durant certaines de ces périodes, et ce, particulièrement durant les périodes du Néolithique final, ainsi que du Bronze. Cette hypothèse s'appuie sur l'examen du contexte archéologique dans la région du Bas-Dauphiné¹⁵, en effet, nous avons vu que, durant ces périodes, les populations, optaient pour des terroirs bien différents et spécifiques, à savoir, schématiquement, buttes calcaires sèches et grottes, ou zones littorales lacustres ou palustres. Dans la proche région, des fouilles récentes sur le tracé du TGV sud-est confirment d'ailleurs, pour les périodes du Bronze final et du Hallstatt ce pouvoir d'attraction des milieux humides⁵⁵. Les Marais de la Bourbre correspondent bien au milieu naturel recherché, une zone humide au pied d'un massif calcaire constitué par l'Isle-Crémieu, dont on sait le rôle de fixation du peuplement à l'époque préhistorique. Les quelques indices recueillis dans les anciens marais, même très épars et mal localisés, joints à la proximité des sites de la sépulture mégalithique de Saint-Quentin-Fallavier, ainsi que de la grotte de Messenas à Saint-Marcel-Bel-Accueil, confirment la potentialité de l'existence de sites, d'autant plus intéressants qu'ils devraient être bien conservés, et qu'ils se trouvent dans une zone au contact de deux millieux ouverts et suceptibles de permettre une confrontation des influences de civilisations diverses.

En ce qui concerne les périodes historiques, nous savons, grâce aux indices recueillis et aux prospections, que des ocupations humaines sont attestées à proximité ou même dans les ancien marais ; dans la région proche, les exemples ne manquent pas de tels établissements pour la période gallo-romaine (villa de Saint-Fréjus à Marennes (Rhône), villa de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), et, encore plus proche, la villa du Gua (l'Isle-d'Abeau). Pour la période médiévale, seul le prieuré de Villieu témoigne d'une occupation dans le marais, les autres indices se situant sur des terres proches, mais plus élevées ; le toponyme qui le désigne ainsi que le marais qui l'entoure témoigne de l'ancienneté de l'occupation humaine dans ce secteur ; par ailleurs, on sait le rôle joué par un certain nombre d'ordres religieux dans la colonisation et la mise en valeur de zones «ingrates» telles que devait l'être celle des Marais de la Bourbre lors de la période médiévale.

29

